CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe du cadre de vie Direction de la Culture 0413311676

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 AVRIL 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

OBJET : Adhésion et cotisation du Département (bibliothèque départementale) à l'Association pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Chaque année, le Conseil départemental adhère à divers organismes culturels dans l'optique de :

- participer à des réseaux professionnels et favoriser la mise en place de réseaux culturels intégrant des élus et personnels issus des collectivités territoriales,
- prendre part à une réflexion collective sur les politiques culturelles territoriales,
- favoriser le dialogue et la réflexion commune avec les acteurs culturels,
- valoriser les politiques et l'aménagement culturels des territoires départementaux.

L'objectif est donc de bénéficier d'outils fédérateurs et permettant de développer un réseau de compétences et d'échanges en lien avec les aspects scientifiques développés par les établissements culturels départementaux.

Il est ici proposé de renouveler l'adhésion de la bibliothèque départementale à l'Association nationale pour la coopération des professionnels de l'information musicale (ACIM) qui a pour but de promouvoir la diffusion de la documentation musicale en tous lieux et principalement dans les bibliothèques et institutions publiques ainsi que de participer à toute action de coopération.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL